

**Embargo jusqu'au**  
20 juin 2024, 10 h 00

---

## **Remarques introductives de la Direction générale**

**Thomas Jordan, Martin Schlegel et Antoine Martin**

Président de la Direction générale / Vice-président de la Direction générale / Membre de la Direction générale

Banque nationale suisse

Zurich, le 20 juin 2024

© Banque nationale suisse

## Conférence de presse

Mesdames et Messieurs,

En tant que président de la Direction générale, je vous souhaite la bienvenue à la conférence de presse de la Banque nationale suisse (BNS). Je salue également celles et ceux qui assistent à cette conférence sur Internet. Après nos remarques introductives, nous répondrons volontiers, comme d'habitude, aux questions des journalistes. Il sera également possible de poser des questions par téléphone.

### Décision de politique monétaire

Je commence donc par notre décision de politique monétaire. Nous avons décidé d'abaisser le taux directeur de la BNS de 25 points de base, pour le faire passer à 1,25%. Le changement de taux entre en vigueur demain, le 21 juin 2024. Les avoirs à vue détenus par les banques à la BNS sont rémunérés, jusqu'à un seuil défini, au taux directeur de la BNS, et au-delà de ce seuil, au taux de 0,75%. Nous sommes par ailleurs disposés à être actifs au besoin sur le marché des changes.

La pression inflationniste a encore diminué depuis le trimestre précédent. L'abaissement du taux directeur nous permet de maintenir des conditions monétaires appropriées. Nous continuerons d'observer attentivement l'évolution du renchérissement et adapterons si nécessaire notre politique monétaire afin de garantir que l'inflation reste à moyen terme dans la plage de stabilité des prix.

### Prévision d'inflation

Permettez-moi d'aborder maintenant un peu plus en détail l'évolution de l'inflation. Depuis le dernier examen de la situation économique et monétaire, l'inflation a légèrement augmenté, conformément à nos anticipations d'alors, et s'inscrivait à 1,4% en mai. Cette hausse a découlé notamment du renchérissement accru des loyers, des services touristiques et des produits pétroliers. L'inflation est actuellement surtout portée par l'évolution des prix des services suisses.

La nouvelle prévision d'inflation conditionnelle, qui intègre l'abaissement du taux directeur décidé aujourd'hui, est proche de celle de mars. Sur le moyen terme, elle est légèrement inférieure à la prévision précédente, ce qui reflète une légère atténuation des effets de second tour. Durant toute la période sur laquelle elle porte, la prévision d'inflation conditionnelle se trouve dans la plage de stabilité des prix (voir graphique). En moyenne annuelle, elle est de 1,3% pour 2024, de 1,1% pour 2025, et de 1% pour 2026 (voir tableau). Elle repose sur l'hypothèse d'un taux directeur maintenu constant à 1,25% pendant toute la période de prévision. Sans l'abaissement du taux directeur décidé ce jour, la prévision serait plus basse.

### Perspectives pour l'économie mondiale

J'en viens maintenant aux perspectives économiques internationales. L'économie mondiale a connu une progression robuste au premier trimestre 2024. En Europe, la conjoncture a

## Conférence de presse

enregistré un léger regain de vigueur après la stagnation des derniers trimestres. Aux États-Unis, l'activité économique est demeurée robuste malgré un ralentissement de la croissance.

Dans de nombreux pays, l'inflation s'est maintenue à peu près au même niveau, soit au-dessus des valeurs visées par les banques centrales. La pression inflationniste a toutefois continué de diminuer légèrement. Dans ce contexte, certaines banques centrales ont procédé à un premier assouplissement de leur politique monétaire depuis le cycle de resserrements des deux dernières années. La politique monétaire demeure néanmoins restrictive dans de nombreux pays.

La pression inflationniste devrait continuer à faiblir progressivement à l'étranger au cours des trimestres qui viennent. Dans le même temps, l'économie mondiale devrait connaître un léger regain de vigueur. Le pouvoir d'achat des consommatrices et consommateurs devrait se rétablir progressivement, et les effets du resserrement des politiques monétaires, s'atténuer peu à peu. Pour les prochains trimestres, nous n'escomptons toutefois qu'une croissance modérée de l'activité économique en comparaison avec la moyenne de long terme.

Une incertitude significative continue de grever notre scénario pour l'économie mondiale. Par rapport à ce scénario, l'inflation pourrait ainsi rester élevée plus longtemps dans certains pays, et y rendre nécessaires des politiques monétaires plus restrictives. De même, une nouvelle accentuation des tensions géopolitiques pourrait affaiblir la croissance de l'économie mondiale.

### **Perspectives économiques pour la Suisse**

Qu'en est-il de la situation économique dans notre pays? Le produit intérieur brut (PIB) a enregistré une croissance modérée au premier trimestre 2024. Les services ont poursuivi leur expansion, alors que la création de valeur a stagné dans l'industrie, essentiellement du fait de l'évolution modérée dans le secteur manufacturier à l'échelle mondiale. Le chômage a de nouveau légèrement progressé. L'utilisation des capacités de production de l'économie a été normale.

La croissance modérée devrait se poursuivre au cours des prochains trimestres en Suisse. Nous tablons sur une hausse du PIB d'environ 1% pour 2024. Dans ce contexte, il est probable que le chômage continue d'augmenter quelque peu et que l'utilisation des capacités de production poursuive son léger recul. À moyen terme, la conjoncture devrait s'améliorer progressivement grâce à une légère hausse de la demande extérieure. Pour 2025, nous nous attendons actuellement à une croissance du PIB d'environ 1,5%.

Comme pour l'économie mondiale, la prévision pour la Suisse est entourée d'une incertitude significative. Le risque principal découle des développements à l'étranger.

### **Perspectives de la politique monétaire**

Mesdames et Messieurs, permettez-moi de revenir à présent à notre politique monétaire.

## Conférence de presse

Ces derniers mois, l'inflation a légèrement progressé, conformément à nos anticipations de mars. La pression inflationniste a toutefois continué de diminuer par rapport au trimestre précédent en raison d'une légère atténuation des effets de second tour. L'abaissement du taux directeur nous permet de maintenir des conditions monétaires appropriées. La prévision d'inflation s'inscrit dans la plage de stabilité des prix sur toute la période de prévision.

Je souhaiterais encore évoquer brièvement la question du cours du franc. Notre monnaie s'est dépréciée entre janvier et fin mai, mais a toutefois nettement repris de la valeur ces dernières semaines. L'appréciation récente du franc s'explique avant tout par les incertitudes politiques en Europe.

L'incertitude quant à l'évolution de l'inflation reste relativement forte, entre autres pour cette même raison. Aussi continuerons-nous d'observer attentivement la situation et veillerons-nous, par nos mesures de politique monétaire, à ce que l'inflation reste à moyen terme dans la plage de stabilité des prix. Nous restons par ailleurs disposés à être actifs au besoin sur le marché des changes.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention et cède maintenant la parole à Martin Schlegel.

### **Rapport sur la stabilité financière**

La BNS publie aujourd'hui la nouvelle édition de son *Rapport sur la stabilité financière*. Nous y présentons notre évaluation de la stabilité du secteur bancaire suisse.

L'an dernier, le secteur bancaire suisse a pu renforcer sa résilience. Comme leurs bénéficiaires ont augmenté, les banques ont dans l'ensemble été à même d'accroître leurs volants de fonds propres. Nous saluons le renforcement de la résilience, qui est particulièrement bienvenu au vu des risques actuels. Je souhaiterais revenir plus particulièrement sur quatre risques.

Premièrement, la crise du Credit Suisse a mis en évidence des lacunes dans la réglementation. Le rapport du Conseil fédéral sur la stabilité des banques présente des mesures visant à y remédier. Nous soutenons ces mesures et participons à leur élaboration. Pour ce qui concerne les fonds propres, il faudrait notamment renforcer la couverture en fonds propres des participations, et accroître la fonction d'absorption des pertes des instruments AT1. De cette manière, les ratios de fonds propres réglementaires reflèteraient plus fidèlement la capacité d'absorption des pertes des banques. Par ailleurs, ces ratios devraient être complétés par des éléments prospectifs tels que des indicateurs de marché et des analyses de scénarios de crise.

Deuxièmement, les marchés hypothécaire et immobilier continuent de receler des risques importants. C'est particulièrement le cas pour les banques axées sur le marché intérieur, dont l'activité se concentre sur l'octroi de prêts hypothécaires. En raison de la hausse des taux d'intérêt, tant la croissance des prêts hypothécaires que la progression des prix sur le marché immobilier ont ralenti. Mais dans le même temps, des risques persistent en ce qui concerne la capacité financière des emprunteurs hypothécaires. Par ailleurs, le marché immobilier reste très vulnérable à des corrections de prix.

## Conférence de presse

Troisièmement, les crises bancaires de l'année dernière ont mis en lumière les risques de liquidité. Même lorsque les banques disposent de volants de liquidités élevés, elles peuvent présenter des risques considérables en raison de leur financement à court terme. Les banques se financent en grande partie au moyen de dépôts pouvant être retirés rapidement. D'une part, il faudrait que la réglementation incite à un financement à plus long terme. D'autre part, les banques devraient préparer davantage de garanties en vue d'obtenir si besoin une aide sous forme de liquidités. Un financement plus stable et une meilleure préparation pour l'obtention de liquidités renforcent la résilience du secteur bancaire.

Quatrième et dernier point, je souhaiterais mentionner les risques opérationnels dans le système financier. Les banques et les infrastructures des marchés sont de plus en plus exposées aux cyberrisques. En outre, l'externalisation accrue de certaines fonctions peut conduire à une plus forte dépendance des banques vis-à-vis de prestataires non réglementés. Il est important que les intervenants sur les marchés financiers gèrent de manière adéquate leurs risques opérationnels.

Je cède à présent la parole à mon collègue Antoine Martin.

### **Prolongation et extension de la phase pilote du projet Helvetia**

Je vais à présent vous faire part des dernières avancées du projet Helvetia, dont la troisième phase est actuellement mise en œuvre par la Banque nationale. Dans le cadre de ce projet à la pointe de l'innovation, la BNS émet, comme vous le savez, une monnaie numérique de banque centrale réservée aux établissements financiers, ou «MNBC de gros», depuis le 1er décembre 2023. Elle recourt à cet effet à la plate-forme réglementée de SIX Digital Exchange (SDX), une infrastructure fondée sur la technologie des registres distribués. Il est ainsi possible aujourd'hui de régler directement en monnaie de banque centrale des transactions en francs portant sur des obligations numériques (c'est-à-dire ayant le format de jeton). À travers cette phase pilote Helvetia III, la Banque nationale joue un rôle pionnier au niveau mondial dans l'exploitation à des fins productives d'une MNBC de gros.

Six établissements participent à la phase actuelle du projet: la Banque Cantonale de Bâle, la Banque Cantonale de Zurich, la Banque Cantonale Vaudoise, la Banque Hypothécaire de Lenzbourg, la Commerzbank et UBS. Ces établissements ont jusqu'ici exécuté six émissions d'obligations numériques sur SDX. Les émetteurs étaient les cantons de Bâle-Ville et de Zurich, les villes de Lugano et de Saint-Gall, ainsi que la Banque mondiale et UBS. Le volume des transactions réglées en MNBC de gros s'est élevé à environ 750 millions de francs.

Par ailleurs, la Banque nationale a procédé début juin à une opération de politique monétaire en recourant à une infrastructure fondée sur la technologie des registres distribués dans un environnement de production. C'est la première banque centrale au monde à l'avoir fait. Concrètement, nous avons émis sur SDX des Bons numériques de la BNS. Ces Bons, qui ont

**Conférence de presse**

donc le format de jeton, avaient une durée d'une semaine, et leur volume s'élevait à 64 millions de francs.

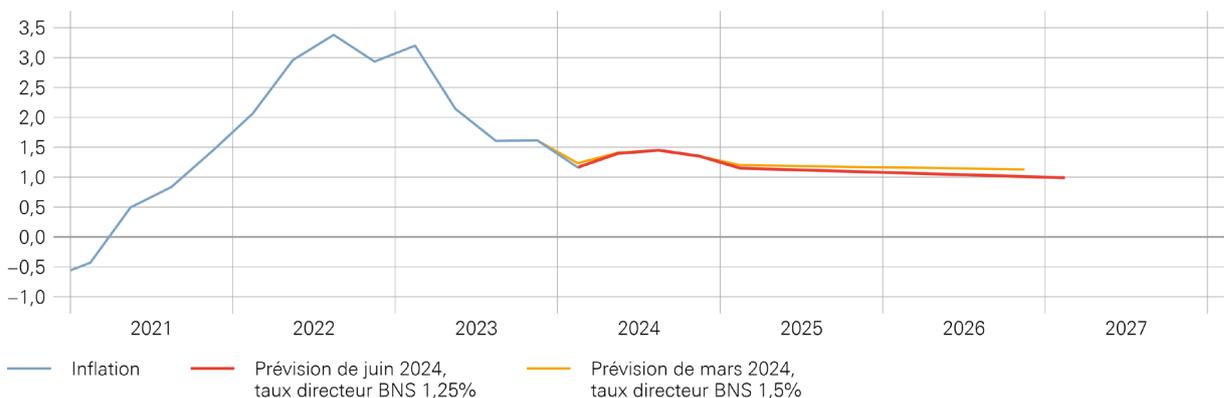
Le projet Helvetia III a été jusqu'à présent une grande réussite. La Banque nationale a donc décidé de prolonger la phase pilote d'au moins deux ans et d'en élargir le périmètre. Nous espérons voir de nouveaux établissements rejoindre progressivement le projet et pouvoir mettre à disposition notre MNBC de gros pour une palette plus étendue d'opérations financières. Les établissements financiers seront informés en temps voulu de la possibilité de participer.

En prolongeant la phase pilote du projet Helvetia, la Banque nationale soutient le secteur privé et l'incite à innover. La réussite de cette prochaine étape dépendra fortement de la participation de nouveaux intervenants sur les marchés financiers, de l'augmentation du volume des transactions et de la possibilité de régler de nouvelles opérations financières sur cette plate-forme.

Le fait que la Banque nationale conduise cette phase pilote ne signifie pas pour autant qu'elle s'engage durablement à introduire une MNBC de gros ou des Bons numériques de la BNS.

**PRÉVISION D'INFLATION CONDITIONNELLE DE JUIN 2024**

Variation en % de l'indice suisse des prix à la consommation par rapport à l'année précédente



Sources: BNS et OFS.

**INFLATION OBSERVÉE, JUIN 2024**

	2021				2022				2023				2024				2021	2022	2023
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Inflation	-0,4	0,5	0,8	1,4	2,1	3,0	3,4	2,9	3,2	2,1	1,6	1,6	1,2				0,6	2,8	2,1

Source: OFS.

Conférence de presse

**PRÉVISION D'INFLATION CONDITIONNELLE DE JUIN 2024**

	2024				2025				2026				2027				2024	2025	2026
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Prévision de mars 2024, taux directeur BNS 1,5%	1,2	1,4	1,5	1,4	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1					1,4	1,2	1,1
Prévision de juin 2024, taux directeur BNS 1,25%		1,4	1,5	1,4	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0				1,3	1,1	1,0

Source: BNS.